

PROGRAMME DE FORMATION

DE Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale

Public concerné :

Toute personne répondant au "Titre 1er - accès à la formation" de l'arrêté du 1er juillet 2024 relatif au diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale.

La formation est accessible aux personnes en cours d'emploi ; si elles occupent un poste faisant fonction de TISF, en concertation avec l'employeur, une période de stage hors-employeur sera exigée.

Prérequis :

Aucun prérequis à l'entrée en formation n'est demandé, ni d'expérience préalable ni de niveau de diplomation.

Néanmoins, des aptitudes à l'écrit et des notions d'informatique sont nécessaires pour suivre la formation.

Objectifs :

La formation proposée a pour objectif de permettre aux stagiaires d'acquérir les compétences, prévues dans le référentiel et nécessaires à l'exercice des fonctions suivantes :

- Les Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale effectuent une intervention sociale, préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social.
- Ils accompagnent et soutiennent les familles, les personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, les personnes âgées, malades ou handicapées. Ces interventions s'effectuent au domicile, habituel ou de substitution, dans leur environnement proche ou en établissement. Les établissements et services employeurs sont notamment ceux visés par l'article L.312-1 du code de l'action sociale et des familles.
- Ils élaborent leur intervention avec la personne aidée en collaboration avec l'équipe de travail et leur encadrement en fonction des besoins de la personne ou d'un groupe de personnes ou conformément à un mandat et dans le cadre du projet de service.
- Le projet d'intervention ainsi élaboré définit et hiérarchise les objectifs de cette intervention, précise les moyens devant être utilisés pour les atteindre. Les techniciens de l'intervention sociale et familiale mettent en œuvre l'intervention et évaluent son déroulement avec la personne aidée, l'encadrement et, le cas échéant, les partenaires extérieurs.

- Les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention des techniciens de l'intervention sociale et familiale. En appui de ces actes, les techniciens de l'intervention sociale et familiale proposent et transmettent l'ensemble des savoirs nécessaires en vue de leur réalisation par les personnes elles-mêmes.
- Les techniciens de l'intervention sociale et familiale ont un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion. Ils contribuent au développement de la dynamique familiale et soutiennent tout particulièrement la fonction parentale.
- Les techniciens de l'intervention sociale et familiale conduisent des actions individuelles ou collectives dans un cadre pluriprofessionnel et de partenariat.
- Les techniciens de l'intervention sociale et familiale sont à leur niveau garants du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique de l'intervention sociale et des missions confiées.

Durée de l'action :

L'ensemble de la formation DETISF est organisé sur une amplitude maximale de 24 mois (de septembre de l'année N à juin de l'année N+2).

Modalités d'accès :

- Inscription à la sélection TISF sur l'ENT à partir d'un lien envoyé par HETIS aux candidats.
- Des entretiens de sélection ont lieu en juin et septembre pour une rentrée en septembre, l'étudiant est tenu informé de son admission immédiatement.
- Positionnement à l'entrée en formation.

Délais d'accès :

L'admission en formation conduisant au diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale est une sélection subordonnée au dépôt d'un dossier (CV et lettre de motivation) auprès de l'établissement de formation et d'un entretien de 30 minutes.

Les candidats mentionnés à l'article 3 de l'arrêté du 1er juillet 2024 sont admis de droit en formation.

Lieu de l'action :

HETIS Nice – accessible aux personnes en situation de handicap

HETIS Draguignan – accessible aux personnes en situation de handicap

Encadrement :

L'équipe pédagogique du Département *Métiers de Proximité* est composée de 4 formatrices permanentes issues de champs disciplinaires variés. Titulaires de doctorat en Anthropologie Sociale, Master 2 en Ingénierie Pédagogique, Master 2 en Français Langues Etrangères, Maîtrise en Psychologie

Version 6 – Décembre 2025

MAJ : 12/03/2026

du développement cognitif et Neuropsychologie, elles disposent d'expériences professionnelles et/ou de recherches dans le champ de la protection de l'enfance, la médiation sociale, l'accompagnement des enfants en situation de handicap à domicile et en ESMS, la grande précarité, l'apprentissage du français à destination de publics étrangers et bénéficient régulièrement d'une actualisation de leurs compétences. Cette équipe est complétée par de nombreux formateurs occasionnels issus du terrain professionnel dans le champ social, médico-social et sanitaire et/ou de l'Université.

Un partenariat est construit avec les représentants des sites qualifiants autour de rencontres régulières. Celui-ci permet de sécuriser le parcours de l'étudiant en articulant l'ensemble des modalités relatives à l'alternance (centre de formation/lieu de stage).

Moyens pédagogiques :

Nice : HETIS dispose d'un peu plus de 20 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 60 personnes et d'un amphithéâtre de 120 places.

La plupart des salles sont équipées de matériel vidéo (télévision et lecteur DVD) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 10 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Les stagiaires peuvent profiter d'un Centre de documentation qui propose environ 5000 ouvrages, 60 abonnements réguliers et 1500 mémoires référencés puis une vidéothèque. Tous les stagiaires peuvent bénéficier d'une aide à la recherche documentaire notamment à partir de notre fonds documentaire. De cet espace, ils ont également un accès illimité à internet, des postes informatiques et la possibilité de réaliser des impressions.

Draguignan : HETIS dispose de 7 salles pouvant accueillir des groupes de 10 à 30 personnes.

Trois salles sont équipées de matériel vidéo (vidéo projecteur + accès internet) et bénéficie de connexion wifi. Les étudiants peuvent également avoir accès à des ordinateurs et des vidéoprojecteurs lorsqu'ils en ont besoin.

Par ailleurs, une salle informatique comprenant 15 postes informatiques est mise à disposition des étudiants.

Ils disposent aussi d'un CRD sur le site de l'INSPE de Draguignan, avec une centaine d'ouvrages et de revues, ainsi que d'un espace littérature enfantine, 2 postes informatiques et une photocopieuse.

PSH : Les parcours de formation peuvent être aménagés pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap.

Méthode pédagogique :

Le projet de l'école est axé sur la pédagogie active et s'appuie sur divers outils pédagogiques comme :

- l'exposé
- le cours magistral
- l'élaboration au sein d'un petit groupe
- l'accompagnement individualisé

- l'image (fixe ou animée)
- E-learning

Contenu :

La formation est organisée comme suit :

Bloc 1 : Contribuer à l'accompagnement socio-éducatif dans une logique de parcours (420 heures)

Bloc 2 : Accompagner le(s) parent(s)/futur(s) parent(s) dans la fonction parentale (380 heures)

Bloc 3 : S'inscrire dans un travail d'équipe et partenarial pour assurer la continuité des accompagnements dans une logique de parcours (150 heures)

Des cours en ligne pourraient être ajoutés aux formations proposées par HETIS.

Modalités d'Accompagnement, de Suivi et d'Évaluation E-learning

Les personnes en charge de l'accompagnement pédagogique et technique disposent des compétences suivantes :

- Formateurs : compétences pédagogies et assistances techniques.
- Responsable Innovation et Digitalisation : compétences techniques.

Modalité d'assistance du stagiaire :

L'assistance technique est réalisée par mail à l'adresse : innovation@hetis.fr.

Cette assistance est active du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Délais d'assistance :

Les demandes formulées par email sont traitées sous un délai maximum de 48h ouvrées.

Travaux demandés et temps estimé :

Dans le cadre de la formation, divers travaux peuvent être réalisés (exercices, cas pratiques, quiz, dossiers à rendre, cours, ...), une consigne est fournie et le temps estimé est indiqué pour chaque parcours E-learning.

Modalités de suivi et d'évaluation des formations e-learning :

Le suivi des formations est assuré à travers plusieurs dispositifs complémentaires :

- Un taux de progression individuel permettant de mesurer l'avancement global de chaque apprenant.
- Un suivi détaillé des connexions, incluant le temps passé sur chaque module ou séquence, ainsi que le temps total cumulé de formation.

L'évaluation des acquis et du suivi de la formation s'appuie sur différents supports pédagogiques, tels que :

- Des exercices pratiques sous formes de QCM, de cas pratiques, d'images interactives.

- Des exercices corrigés par l'intelligence artificielle (IA).
- Une évaluation finale.

Justificatifs de réalisation

Les éléments suivants permettent d'attester de la réalisation des travaux :

- Enregistrement des connexions à la plateforme.
- Suivi des temps de connexion.
- Historique des modules réalisés / validés.
- Rendus des travaux.

À l'issue de la formation, les apprenants reçoivent un certificat d'achèvement attestant du suivi complet du parcours pédagogique.

Suivi de l'action, accompagnement et assistance

Toutes les actions d'accompagnement sont tracées par mail.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation intermédiaire
- Contrôle continu
- Certification

L'évaluation des compétences acquises par les stagiaires est ainsi effectuée tout au long de leur parcours de formation par le centre de formation (contrôle continu) et lors d'épreuves finales (écrites et orales) selon le domaine de compétences concerné et conformément au référentiel de certification.

Les étudiants doivent valider les 4 domaines de compétences afin d'obtenir le Diplôme d'Etat, délivré par la DREETS ou le Rectorat.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des DC validés et peut représenter l'année suivante les DC manquants.

Sanction :

Certification DETISF niveau 4.

Chaque bloc de compétences fait l'objet d'une épreuve de certification séparée en vue de l'obtention du DETISF.

En cas de validation partielle, l'étudiant conserve le bénéfice des blocs validés et peut représenter l'année suivantes les blocs manquants.

Coût :

Pour les étudiants en formation initiale ou en reconversion professionnelle, le coût de la formation est financé par la Région Sud.

Pour les étudiants en cours d'emploi, le coût de la formation est de 13 300 €, incluant 950 heures de théorie et 1 050 heures de pratique, auxquels s'ajoutent 80 € pour les frais de l'entretien de positionnement.

Les frais de scolarité annuels pour les étudiants en voie directe et en cours d'emploi sont de 175 € par année scolaire

Contact :

Mail : info@hetis.fr

Téléphone : 04 92 07 82 61